

**DECISIONS PRISES LORS DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2015 à 20 h 30**

Membres en exercice : 15

Membres présents : 13

Votants : 15 dont 2 pouvoirs

- **EMPLOI SAISONNIER** : Accord du conseil décidant la création d'un emploi saisonnier d'agent polyvalent contractuel à compter du 1^{er} juin 2015 jusqu'au 31 août 2015 à raison de 20 heures/semaine, afin d'assurer notamment la continuité de l'entretien de la voirie, des espaces verts et fleuris pendant l'été et de permettre aux agents communaux de prendre leurs congés en alternance. 2 jeunes sont concernés.
- **CONVENTION SERVICE ADS avec Val'Eyrieux** (application du droit des sols) : Accord du conseil pour autoriser le maire à signer une convention service instructeur ADS avec Val'Eyrieux, la date réelle de démarrage étant fixée au 1^{er} mai 2015. L'adoption de la loi ALUR met fin au 1^{er} juillet 2015 à la disposition gratuite de la Direction Départementale des Territoires (DDT) pour l'instruction des autorisations d'urbanisme pour les communes ayant un document d'urbanisme et membre d'une communauté de communes de plus de 10 000 habitants. La participation au coût du service commun ADS est payant pour les communes adhérentes (50% population DGF/50% nombre d'actes).
- **SOUTIEN A LA CANDIDATURE à l'AMI TEPOS DE VAL'EYRIEUX** (Appel à Manifestation d'intérêt Territoire Energies Positive) : Accord du conseil pour soutenir la candidature de Val'Eyrieux. L'objectif est d'engager le territoire dans une démarche de transition énergétique avec pour finalité des consommations énergétiques de 50% d'ici 2050 et la couverture des consommations restantes par la production d'énergies renouvelables. Les actions à mener pour y parvenir seront de trois ordres : réduction des consommations, efficacité énergétique, production d'énergies renouvelables. Le dossier de candidature doit être déposé auprès de la région avant le 15 juillet 2015.
- **CONVENTION ATC AVEC LE DEPARTEMENT** : Refus du conseil de signer la convention ATC avec le Département (Aide Technique des Communes) en matière de voirie communale pour l'année 2015 suite à l'extinction de la mission ATESAT avec l'Etat et la non reconduction au 1^{er} janvier 2015, ce service coûtant plus cher que l'ancienne ATESAT (2.50 €/habitant pour la mission de base et 1 € pour mission complémentaire pour l'accompagnement des travaux d'aménagement voirie et dépendances dont le montant prévisionnel n'excède pas 90 000 €HT par an).
- **DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR LE DENEIGEMENT** : Une aide du département est sollicitée concernant le déneigement 2014-2015. Le total des dépenses s'élève à 28 271.75 €
- **VOTE DES SUBVENTIONS** : Le conseil à l'unanimité a voté les subventions aux associations locales et extérieures pour un montant total de €. Le montant de 2014 a été reconduit, hormis pour Ville à Joie et Créa'artistes pour lesquelles aucun montant n'est attribué.

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)	4 000 €
ADMR (Aide à domicile en milieu rural d'Accons- Mariac	800 €
LES AMIS DE LA DORNE - Club du 3 ^{ème} âge Mariac	350 €
LES AMIS DE GIROND	300 €
ASB - Association sportive bouliste, Mariac	300 €
APEP - Association des parents d'élèves des écoles publiques de Mariac	300 €
LES GAIS LURONS - Compagnie théâtrale	300 €
PETANQUE DE LA DORNE	300 €
ASSOCIATION DEVELOPPEMENT DE MARIAC	500 €
Coopérative scolaire de l'école primaire publique de Mariac - 18 élèves x 20 €	360 €

Coopérative scolaire de l'école maternelle publique - 17 élèves x 20 €	340 €
Foyer socio-éducatif du collège des 2 vallées, Le Cheylard - 16 élèves x 10 €	160 €
Collège privé St Louis, Le Cheylard - 6 élèves x 10 €	60 €
ADAPEI de l'Ardèche	100 €
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	80 €
Société de PECHE "TRUITE DORNE EYRIEUX"	150 €
LES COLOMBES DE L'ESPOIR	200 €
ACPG-CATM Le Cheylard (anciens combattants prisonniers de guerre, anciens d'AFN)	130 €
FNATH Section cantonale des accidentés du travail et handicapés du Cheylard	60 €
UFAC – Amicale des mutilés et anciens combattants Le Cheylard	130 €
Société de SAUVEGARDE DES MONUMENTS ANCIENS DE L'ARDECHE	50 €
TOTAL	8 970 €

- **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR ASB** : Accord du conseil pour attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € pour participer au championnat de France dans l'Ain le 24 juillet à St Denis Les Bourg(5 personnes).
- **ADHESION AU SIVU SAIGC** (Centre Ardèche d'Aide de proximité à l'Informatique de Gestion Communale) : Accord du conseil pour adhérer au SIVU SAIGC. Ce SIVU gère un service de proximité répondant aux besoins des petites collectivités en matière d'assistance et de formation à l'informatique de gestion communale.
M.COTTA est désigné délégué titulaire et Mme Amandine SALLES est désignée déléguée suppléante.
- **TRAVAUX EN COURS** : des murs ont été refaits (Pérel), des fossés également à la Grange du Faure.
 - **dégâts d'orage de cet automne** : Un nouvel appel d'offres a été lancé. 3 entreprises ont été contactées (BOIS, LEXTRAIT et HILAIRE). Concernant les travaux en bordure de rivière (aire de jeux), une déclaration auprès de la DDT est nécessaire afin d'avoir l'autorisation.
 - **travaux de voirie** : Des murs ont été refaits (Pérel), des fossés également à la Grange du Faure. route de Girond à prévoir
 - **Lampadaires** : Un devis du SDE a été fait pour changer les lampadaires de plus de 30 ans à Mariac + montée de l'église. Cette dépense sera étalée sur 3 ans avec une moyenne de 15 à 20 000 €/an et sera subventionnée à 50%.
 - **Travaux école de MARIAC** : Le dossier déposé au titre de la DETR a été validé avec l'accord de subvention. Les travaux de toiture doivent démarrer avant l'été.
D'autre part, les luminaires (9 néons) sont dégradés, il faut les changer
 - **Lotissement Ribefaute** : Le SDEA (Syndicat Départemental d'Equipeement de l'Ardèche) a confirmé que le bassin de rétention sera sûrement obligatoire.
 - **Panneaux signalétiques** : Ils ont été livrés et vont être posés.

QUESTIONS DIVERSES

- **RECENSEMENT POPULATION** : Il aura lieu du 22/01 au 20/02/2016.
- **ORANGE** : Le nouveau responsable des collectivités Hervé CRETIN a confirmé que le Pont de Fromentières va être fibré pendant l'été avec un débit qui va passer de 8 à 18 méga. La fibre existante va être utilisée. Le sous répartiteur d'Accons pourrait aussi être raccordé à la fibre optique mais reste la question du financement : 2/3 à la charge de la commune et 1/3 à la charge d'Accons si celle-ci est d'accord. Le coût prévisionnel serait de 40 000 € pour Mariac.

- **EPICERIE** : l'état des lieux est prévu vendredi 29 mai. Une rencontre a eu lieu avec la CCI (chambre de commerce et d'industrie) et la commune de Dornas pour essayer de trouver une solution. Une autre réunion est prévue le lundi 15 juin.
- **GEOPARK** : Une réunion a eu lieu avec le PNR, Les représentants de Girond (M.CHANTEPERDRIX et LAROCHE), Christine CHAMBERT et M.COTTA. 5 Géopark existent en France. Le lieu privilégié pour avoir un géosite est Girond. **Accord est donné** pour une étude d'environ 6 000 € qui serait subventionnée à 50 % du PNR.
- **SPECTACLE MUSICAL « Chansons à risques » avec le duo Bonito** : Dans le cadre du programme culturel de Val'Eyrieux ce spectacle a lieu le samedi 23 mai à 20 h sur le terrain de basket ou à la salle des fêtes du complexe mairie selon le temps. Le point est fait pour aider.
- **TAP** : une réunion est prévue le 1^{er} juin avec les encadrants pour préparer le planning de la prochaine rentrée scolaire avec des nouvelles activités.
- **Cloches église du Pont** : Aurélie réitère sa demande pour l'arrêt des cloches la nuit jusqu'au matin.
- Delphine demande à avoir plus de communications régulièrement au sein du conseil.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 23 h .00.